



Pb aérations VMC bruyantes

Par **Linda2015**, le **23/10/2018** à **20:42**

Bonjour

J ai signalé à mon syndic le fait que mes bouches d'aération soufflent un trop fort débit d'air.ils ont fait venir une société qui a constaté ce débit (sans utiliser anémomètre) et à établi un devis pour la pose de réducteurs de bruit sur la VMC centrale.

Le syndic n a pas répondu à mes demandes quant à la suite de ce devis par mail puis j ai fait une lettre recommandée avec AR.

J ai toujours ce bruit.

Après la lettre reco sans réponse qu est ce que je peux faire ?

J ai par ailleurs demandé qd est l Ag et pas de réponse non plus.

Qu est ce que je peux faire pour obtenir une réponse et cette pose de réducteurs ?

Merci pour votre retour !